



Réorganisation du marketing produit

Lors du dernier CSE (Mars 2026), les élus ont rendu un avis sur cette nouvelle organisation :

Les élus CGT ont examiné attentivement le projet de réorganisation du marketing produit présenté. Nous reconnaissons la nécessité pour le groupe de s'adapter à un environnement concurrentiel et d'optimiser ses processus pour "gagner en efficacité" et "fluidifier les process". Cependant, notre rôle nous impose de dépasser les intentions pour nous concentrer sur les impacts sociaux concrets sur les salariés et l'organisation du travail.

Notre première préoccupation majeure est l'absence d'indicateurs de performance clairs et mesurables. Affirmer que l'on "observera si l'organisation fonctionne" sans indicateurs de performances précis est insuffisant pour un projet de cette envergure. Nous demandons la mise en place d'indicateurs objectifs et partagés, ainsi qu'un bilan d'étape formel à 6 et 12 mois pour évaluer l'atteinte des objectifs et les ajuster le cas échéant.

Nous craignons fortement un déséquilibre entre l'orientation technique et l'aspect marketing pur, avec un risque que "l'aspect technique l'emporte sur la vente". L'expérience passée de réorganisations douloureuses, notamment celle de la direction des accords branches, nous sert de leçon. Il est impératif de garantir un juste équilibre dans les arbitrages et de préserver l'ADN des métiers marketing, qui ne doivent pas être dilués dans une approche uniquement technique.

La dépendance à la plateformes, avec des délais "tendus" et un horizon 2028 pour certaines briques logicielles, soulève des interrogations sur la réactivité et l'efficacité de cette réorganisation. Des retards informatiques pourraient freiner les bénéfices attendus.

L'accompagnement des salariés impactés par des changements de rattachement hiérarchique ou de localisation doit être exemplaire. Nous attendons des mesures concrètes et individualisées pour soutenir les équipes et les managers, notamment celle qui rejoindra la direction de Mme De Raignac et dont la cohésion sera à consolider.

Enfin, la perspective de déménagements successifs des sites parisiens à moyen terme ajoute une couche d'incertitude et de stress pour les salariés. Nous demandons une transparence totale, un calendrier anticipé et des accords d'accompagnement flexibles, adaptés aux situations individuelles, pour minimiser les désagréments.

En conclusion, si la vision d'une organisation plus efficace est partagée, la CGT sera extrêmement vigilante sur la concrétisation de ce projet. Notre avis est subordonné à la mise en place de garanties solides sur les indicateurs de suivi, le maintien de l'équilibre des expertises, un accompagnement humain irréprochable et une gestion transparente des impacts futurs. Nous ne souhaitons pas reproduire des schémas où les ambitions stratégiques se font au détriment du bien-être et de la reconnaissance des salariés.

C'est pourquoi les élus CGT au CSE émettent un avis favorable, mais avec des réserves significatives et une vigilance accrue.